



Nangouma – Le forage de l'école sera réhabilité

La feuille du Baobab

Juin 2015

Bonjour,

Depuis plus d'un an nous vous parlons du projet ambitieux d'accès à l'eau potable décidé par les conseillers municipaux de Tuili et que l'association a décidé d'accompagner financièrement et techniquement.

Le budget très important (314 000€) nécessaire pour financer ce projet, les événements politiques d'octobre dernier au Burkina Faso amènent plusieurs questions que certains d'entre vous doivent se poser :

- Est-ce que le pays est stable, quel a été l'impact des événements politiques d'octobre dernier ?
- Est-ce que ce projet est à la portée des villageois et de l'association ?
- Est-ce que les subventions obtenues pour financer ce projet ne seront pas détournées ?
- Est-ce que les dons que je verse à l'association sont bien utilisés ?
- Comment seront entretenus les forages réalisés, résisteront-ils au temps ?
- Est-ce que l'association a reçu les financements nécessaires ?
- Comment sont répartis les 314 000€ du budget global

Les membres du bureau se sont posés les mêmes questions, et cela depuis plus de deux ans. Nous allons essayer de répondre à ces questions au mieux.

Les Amis de Tuili

10 rue Thibaud de Champagne - 91090 Lisses

tuili@orange.fr

<http://www.amisdetuili.org>

1. La situation politique au Burkina Faso

La constitution du Burkina Faso, mise en place en 2006, prévoit que le mandat présidentiel est de 5 ans renouvelable une seule fois. Le président Blaise Compaoré élu en 2006 puis réélu en 2011 ne pouvait donc pas se représenter aux présidentielles de 2016. M Compaoré désirant garder le pouvoir qu'il occupait depuis trente ans a essayé de faire modifier la constitution sans tenir compte des souhaits de la population. Cette décision a engendré un grand mouvement populaire et a entraîné le renversement du gouvernement en place en octobre dernier.

Rapidement un gouvernement provisoire a été mis en place dont l'une de ses missions est l'organisation des élections :

- Les présidentielles et les législatives le 16 octobre prochain
- Les municipales début 2016

1.1. Les impacts sur la situation économique du pays et les villages de Tuili

Nous n'avons pas une connaissance exacte des impacts de ce bouleversement politique. Nos amis Burkinabé nous disent qu'après un moment d'inquiétude et de flottement la vie économique a repris son cours normal sans dommage important.

1.2. Les impacts sur le projet

Nous travaillons aux côtés des conseillers municipaux de TUILI (ACMT) qui sont toujours aussi motivés et actifs. Nous restons en contact avec nos interlocuteurs habituels :

- L'entreprise de forage
- La directrice de l'hydraulique régionale
- Le responsable du bureau d'étude qui représente l'association pendant les travaux.

A la suite du renversement du gouvernement les membres du bureau ont décidé de suspendre le projet dans l'attente d'informations. Le démarrage des travaux a donc été retardé de 2 mois. Ils ont pu reprendre dès la mise en place du gouvernement provisoire et la confirmation, par nos partenaires, que la situation politique était stable.

2. Un projet réaliste

Depuis près de trois ans, l'association « Les Amis de Tuili » travaille avec les membres de l'ACMT pour mener à bien ce projet :

- Constitution des dossiers de demandes de subventions
- Mise en place des procédures habituelles concernant ce type de projet
- Relation constante avec les autorités locales que nous rencontrons à chacune de nos missions.

Aux villages, le projet a le soutien des chefs coutumiers et de la population. Les conseillers municipaux suivent en permanence les travaux, sensibilisent les villageois, nous rendent compte de la situation au fil de l'eau.

Le bureau de l'association suit attentivement l'aspect technique et financier du projet, la mise en place des comités de gestion de l'eau pour chaque forage et les actions à mener concernant l'assainissement.

3. Affectations des dons reçus et des fonds collectés et risques de malversations

Les montants en jeu étant particulièrement importants nous avons mis en place des procédures exceptionnelles :

- Le projet se déroule sur 3 ans entre 2014 et avril 2017
- La réalisation des 18 nouveaux forages est scindée en deux tranches, la première a débuté en janvier dernier par la réalisation de 9 forages.
- Le contrat signé entre le foreur (choisi par appel d'offre) et l'ACMT porte sur ces 9 premiers forages (68 077 740 CFA soit 103 800€). L'association paye directement le foreur en plusieurs tranches :
 1. 30% à la commande (payé en février dernier)
 2. 30% à la réception des fiches de forages et des résultats des analyses de l'eau (versé en mai)
 3. 30% à la fin des travaux
 4. 10% un an après la fin des travaux

Ces versements sont effectués sur avis de l'ACMT et du bureau d'étude mandaté par l'association. Nous accordons une vigilance particulière aux contrôles des rapports reçus du foreur, des devis et des factures avant tout paiement.

Un avenant au contrat initial sera signé avec le foreur pour la deuxième tranche sous conditions que les 9 premiers forages soient réalisés dans les règles de l'art.

4. Des réalisations pérennes

Chaque membre de toutes les familles bénéficiant de l'eau d'un nouveau forage doit participer financièrement aux travaux : 300 000CFA soit globalement 479 € de participation pour chaque forage.

Cette somme peut paraître dérisoire, mais au regard du niveau de vie au Burkina Faso elle est conséquente pour les villages.

Pour chaque forage réalisé création, lors d'une réunion publique, d'un comité de gestion de l'eau. Après formation, les membres de ce comité collectent la « cotisation eau » qui servira à l'entretien des pompes et des infrastructures.

Une association locale, par l'intermédiaire un « théâtre forum », sensibilise les villageois à l'hygiène de l'eau. Les conseillers municipaux profitent de chaque réunion publique pour rappeler aux habitants la nécessité d'entretenir les forages.

De notre côté nous ne manquons pas à chacun de nos séjours de répéter que tous les bailleurs de fonds sont très vigilants à ce que les forages soient entretenus par les usagers.



Réunions avec les conseillers lors de la mission de janvier 2015

Les Amis de Tuili

10 rue Thibaud de Champagne - 91090 Lisses

tuili@orange.fr

<http://www.amisdetuili.org>

5. Financement du projet ?

A l'exception des actions de communication à Lisses et des frais de fonctionnement, les dons reçus et les subventions obtenues sont affectés à la réalisation du projet.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), au regard des moyens mis en place par l'Association pour s'assurer de la bonne réalisation du projet, a accordé une subvention représentant 80% du budget global soit 242 000 €. Cette subvention sera versée en plusieurs tranches au vu des justificatifs des travaux tels que définis dans le dossier présenté.

D'où viennent les fonds collectés :

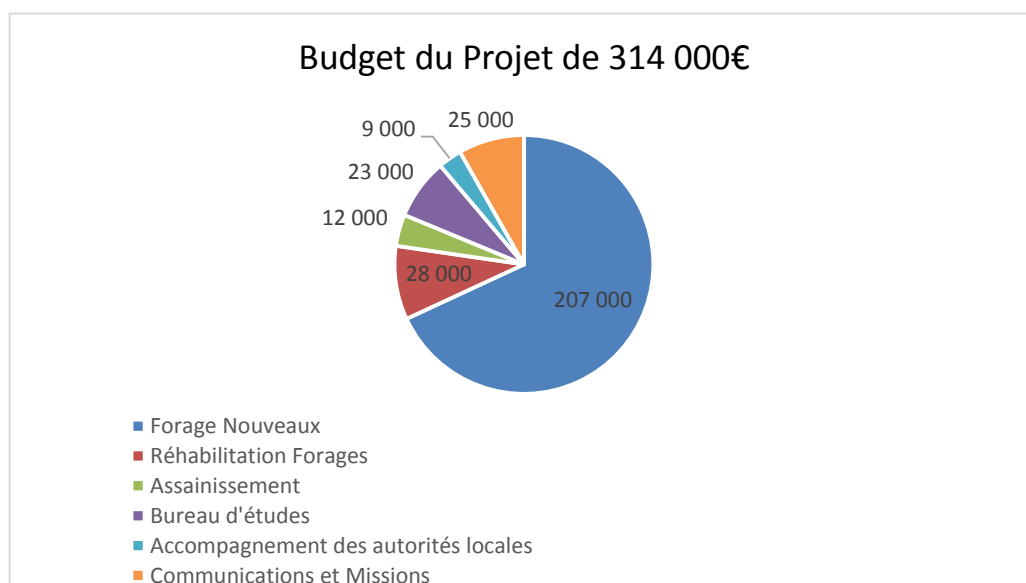
- En premier lieu de vos dons (9 000 € affectés au projet de Tuili pour les deux années 2013 et 2014)
- 242 000 € de l'AESN
- 6 000 € de la mairie de Lisses
- 3 000 € de l'association SIWA
- 10 000 € du conseil régional d'Ile de France
- 7 000 € Conseil départemental de l'Essonne
- 4 000 € de l'entreprise CACEIS
- 8 000 € de la participation villageoise

Le budget est couvert à hauteur de 289 000€, Il reste **donc 15 000€** à rechercher.

6. Répartition du budget global

La plus grande partie du budget est consacrée à la réalisation des nouveaux forages. Le projet comporte :

- 3 autres grands points :
 - La réhabilitation de 7 forages
 - La gestion de l'eau : comité eau, sensibilisation, accompagnement à la création d'un service de l'eau à la mairie de Kombissiri.
 - L'assainissement : réalisation de latrines, installation de système de lavages des mainsCes deux derniers points permettront d'assurer la durée de vie des forages.
- Des points de moindres coûts : la rémunération du cabinet d'étude qui représente l'association durant les phases de travaux, des frais de mission, la réalisation de support de communication (film, photos, autres).



Nous espérons que cette longue lettre a répondu au moins en partie à vos questions. Nous restons à votre disposition pour répondre à toute question par mail ou courrier.

La prochaine mission part pour le Burkina Faso le 10 juillet prochain, nous ne manquerons pas de vous rendre compte de ce séjour et de vous donner des nouvelles de nos amis burkinabé.

A bientôt

